

VISITEURS

ERRATUM BROCHURE 2020

P 28/29 – Splendeurs du Cambodge

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 38/39 – Merveilles de l'Inde du Nord

Le 13/09/19 :

Modification de 2 dates de départ :

Annulation du 03 Mai → remplacé par un départ le 04 mai

Annulation du 13 Sept → remplacé par un départ le 14 Sept

P 50/51 – Splendeurs du Japon

P 52/53 – Merveilles du Japon

Le 10/09/2019 :

Modification du plan de vol comme suit

. Départs du **03/05**, **01/11** et **08/11** prévus sur Air France sont maintenant prévus sur

Turkish et le **10/05** Air France est remplacé par un départ le **11/05** sur **Turkish** ; entraînant la modification du programme suivant le Jour 2 :

- **JOUR 2 : OSAKA / HIMEJI**

Arrivée en fin de journée à Osaka et accueil par votre guide francophone. Route pour Himeji. (Din).

P 54/55 – Splendeurs du Laos

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 78/79 – Splendeurs du Vietnam

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 80/81 – Merveilles du Vietnam

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 82/83 – Immersion au Vietnam

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

Le 26/07/19 :

Modification de l'extension Siem Reap en 15 jours / 12 nuits :

VOTRE EXTENSION : SIEM REAP & ANGKOR

• **JOUR 11 : HALONG / HANOI → SIEM REAP**

Journée identique au circuit. Retour à Hanoi et envol vers **Siem Reap**. Accueil à l'arrivée. (P.déj-Déj-Dîn).

• **JOUR 12 : SIEM REAP – ANGKOR (u)**

Journée de découverte du site d'Angkor. Départ en **tuk-tuk** pour la visite du temple Bayon, situé au cœur de la capitale Angkor Thom, construit à la fin du XII^e siècle. Découverte de sa tour centrale entourée de cinquante tours secondaires portant chacune à leur sommet les 4 visages souriants de Bhodisattava. Continuation avec **Baphoun et le Temple Royal**. Puis découverte de la Terrasse des Eléphants tirant son nom des différentes sculptures et statues ornant le monument. Découverte de la **Terrasse du Roi** et visite du Palais Royal. Continuation des découvertes avec des chefs d'œuvre de l'art architectural Khmer comme le **célèbre temple d'Angkor Wat**. Visite du **temple de Ta Phrom** où la nature avec ses immenses arbres fromagers a pris le dessus sur les temples, envahis par leurs racines. **Dîner d'adieu avec spectacles de danses classiques khmères.** (P.déj-Déj-Dîn).

• **JOUR 13 : SIEM REAP**

Journée libre pour profiter à votre rythme des merveilles de la ville. (P.déj).

En option (à réserver et à régler sur place : 93 Usd env./pers) : **Excursion vers Banteay Srei** «la citadelle des femmes». Une œuvre maîtresse de l'art khmer avec son architecture et ses sculptures de grès rose. Le temple de Banteay Samré, est beaucoup moins visité et relativement isolé mais réserve la surprise d'une restauration minutieuse de Maurice Glaize. Déjeuner dans une maison traditionnelle en bois. Visite d'un village pour une démonstration liée à la récolte du sucre de palme. Retour pour un dîner en ville.

• **JOUR 14 : SIEM REAP → PARIS**

Matinée consacrée à la découverte en bateau du **Tonle Sap**. **Les villages flottants de Chong Khneas** animés par les activités de pêche et d'élevage, offrent un spectacle étonnant. Depuis des millénaires, la vie lacustre suit le rythme saisonnier du flux et du reflux des eaux du lac, accompagnés par le vol des oiseaux tropicaux et le repli de la faune de la forêt inondée. Puis **visite des « senteurs d'Angkor » et des ateliers des « Artisans d'Angkor »**, lieu de préservation de l'identité khmère dans les domaines de la sculpture sur bois, sur pierre et du tissage de la soie. Temps libre jusqu'au transfert à l'aéroport de Siem Reap et envol à destination de la France. (P.déj).

• **JOUR 15 : FRANCE**

Arrivée en France.

P 84/85 – Splendeurs du Vietnam & Cambodge

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 86/87 – Explorations de l'Indochine

Le 13/09/19 :

Rajout départ de province : Clermont Ferrand également possible.

P 98/99 – Merveilles du Caire au Nil

Le 29/07/19 :

Rajout de 2 dates spéciales avec Turkish Airlines : 15 et 22 avril.

P 120/121 – Splendeurs du Kenya

Le 09/08/19 :

La destination connaissant un engouement important : le train entre Nairobi et Mombasa peut être remplacé par un trajet en avion et les chauffeur-pisteurs peuvent être anglophones accompagnés par un guide professionnel Francophone pour plusieurs véhicules du même circuit

P 122/123 – Merveilles du Kenya

Le 09/08/19 :

La destination connaissant un engouement important : le train entre Nairobi et Mombasa peut être remplacé par un trajet en avion et les chauffeur-pisteurs peuvent être anglophones accompagnés par un guide professionnel Francophone pour plusieurs véhicules du même circuit

P 124/125 – Explorations du Kenya

Le 09/08/19 :

La destination connaissant un engouement important : le train entre Nairobi et Mombasa peut être remplacé par un trajet en avion et les chauffeur-pisteurs peuvent être anglophones accompagnés par un guide professionnel Francophone pour plusieurs véhicules du même circuit

P 132/133 – Splendeurs de Tanzanie & Zanzibar

Le 23/08/19 :

La date du 02/06 est annulée. Elle est remplacée par un départ le 01/06 et réalisable avec extension uniquement en 13 jours / 10 nuits.

P 145 – Splendeurs d’Islande en hiver

Le 13/09/19 :

Proposition de départ de PROVINCE : à partir de 290 € : Pré/post acheminement sur vol régulier Air France au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Toulouse. Une nuit de transit peut s’avérer nécessaire, cette nuit restant à votre charge. Billet à émission immédiate, non modifiable et non remboursable.

P 146/147 – Splendeurs d’Islande en été

Le 29/07/19 :

Précision Pack Plus : non possible sur le départ du 22/04.

P 148/149 – Splendeurs de La Baltique

Le 30/07/19 :

Modification des suppléments au départ de la province :

SUP. PROVINCE (1) 190

SUP. PROVINCE (2) 230

Pré/post acheminement sur vol régulier au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse ; (2) Strasbourg en TGV 2^{nde} classe

P 150/151 – Splendeurs des Fjords

Le 30/07/19 :

Modification des suppléments au départ de la province :

SUP. PROVINCE (1) 190

SUP. PROVINCE (2) 230

Pré/post acheminement sur vol régulier au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse ; (2) Strasbourg en TGV 2^{nde} classe

P 152/153 – Merveilles de la Norvège

Le 30/07/19 :

Modification des suppléments au départ de la province :

SUP. PROVINCE (1) 190

SUP. PROVINCE (2) 230

Pré/post acheminement sur vol régulier au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse ; (2) Strasbourg en TGV 2^{nde} classe

P 154/155 – Splendeurs des Fjords & Cap Nord

Le 30/07/19 :

Modification des suppléments au départ de la province :

SUP. PROVINCE (1) 190

SUP. PROVINCE (2) 230

Pré/post acheminement sur vol régulier au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse ; (2) Strasbourg en TGV 2nde classe

P 156/157 – Merveilles de la Scandinavie

Le 30/07/19 :

Modification des suppléments au départ de la province :

SUP. PROVINCE (1) 190

SUP. PROVINCE (2) 230

Pré/post acheminement sur vol régulier au départ de : (1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse ; (2) Strasbourg en TGV 2nde classe

P 158/159 – Splendeurs des Pays Baltes

Le 29/07/19 :

Nos hôtels sont en 4★ (non en 3).

P 176/177 – Splendeurs du Chili

Le 07/08/19 :

Le déjeuner du Jour 9 n'est pas inclus.

P 186/187 – Splendeurs du Yucatan

Le 31/07/19 :

L'extension Belize Guatemala n'est réalisable qu'à partir de 2020.

P 216/217 – Splendeurs du Sud des USA

Le 21/08/19 :

Précision sur le Jour 6 : découverte du campus de la LSU : il s'agira d'un passage (sans arrêt).

P 218/219 – Splendeurs de l'Ouest des USA

Le 01/08/19 :

Erratum Jour 7 : 160 km – 2h30 (non 460 km – 4h30).

P 248/250 – FORMALITES

Le 26/08/19 :

FORMALITÉS ARGENTINE

Pour les ressortissants français, le passeport est obligatoire et doit être valable au moins 6 mois après la date de retour en France.